

Fonction publique au Togo : le mérite s'impose

Administrateur LJDP — 07 July 2026 — 3 min de lecture



Concours méritocratie

Les concours de la Fonction publique au Togo entrent dans une nouvelle ère, portée par le mérite, la transparence et l'égalité des chances.

La publication des résultats des concours de recrutement de la Fonction publique marque une étape importante dans la modernisation de l'administration togolaise. Au-delà de la célérité avec laquelle les listes des admis ont été rendues publiques, cette session illustre une profonde évolution des règles de recrutement au sein de l'administration publique.

Depuis que le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, assure directement la tutelle du ministère de la Fonction publique, une nouvelle dynamique est engagée. L'objectif est de bâtir une administration fondée sur les compétences, le mérite et la performance. Chaque candidat est désormais appelé à faire la différence par la qualité de sa préparation et les résultats obtenus aux épreuves.

Cette réforme se traduit par des innovations majeures. Les candidats sont classés selon leurs performances et non plus par ordre alphabétique. Chacun peut ainsi connaître son rang exact, consulter ses notes et, si nécessaire, introduire une réclamation grâce au mécanisme prévu pour garantir le respect de ses droits. Ces nouvelles dispositions renforcent la transparence du processus et contribuent à consolider la confiance dans les concours administratifs.

La Ministre, Secrétaire générale de la Présidence du Conseil, Dr Sandra Ablamba Johnson, a annoncé la publication des résultats du concours de recrutement des fonctionnaires enseignants du préscolaire, du primaire ainsi que du secondaire général et technique, organisé au titre de la session du 18 avril 2026. Les candidats peuvent consulter

les résultats sur le site officiel du ministère de la Fonction publique, au ministère à Lomé, ainsi que dans les directions régionales de l'Éducation nationale et les directions régionales du Travail et des Lois sociales d'Atakpamé, Badou, Bassar, Dapaong, Kara, Kpalimé, Sokodé et Tsévié.

En plaçant la méritocratie au cœur du recrutement, le Gouvernement entend garantir à chaque candidat une évaluation fondée sur ses compétences et ses performances. Cette orientation vise à promouvoir une administration plus efficace, plus crédible et davantage tournée vers l'excellence.

Pour la jeunesse togolaise, le message est clair. La réussite aux concours de la Fonction publique repose avant tout sur le travail, la préparation et le mérite. Le concours retrouve ainsi pleinement sa vocation première : identifier les meilleurs profils pour servir l'État et accompagner le développement du pays.

À travers cette réforme, le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur d'une Fonction publique moderne, transparente et performante. En renforçant les garanties d'équité et en valorisant les compétences, il pose les bases d'une administration publique capable de répondre aux exigences de bonne gouvernance et aux ambitions de développement du Togo.

Source : <http://www.lejournalduphoenix.tg/article/fonction-publique-au-togo-le-merite-simpose> — Le Journal du Phoenix